

## LE MOT DU MAIRE



Le Maire est l'initiateur d'une politique du territoire avec son équipe d'Élus municipaux.

Le respect des procédures en ce qui concerne l'urbanisme, les permissions de voirie, les modifications de circulation, l'état civil, ... sont des règles non établies par le Maire mais par les Services de l'État. Ces dernières doivent être scrupuleusement respectées et le Maire n'est pas l'homme providence qui peut passer au dessus de ces procédures.

Les services administratifs sont les garants de ce respect quelquefois un peu contraignant mais qui permet l'avancement rapide des dossiers dans tous les domaines.

Tresserrement, le Maire.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire, ses Adjointes et le conseil municipal, invitent la population à commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

Cette cérémonie aura lieu le mardi 11 novembre 2014; rassemblement à 11 heures devant le monument aux morts, dépôt d'une gerbe et allocution du Maire suivis d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes.

## RAPPEL URBANISME

• Tous travaux nécessitant l'utilisation du domaine public (échafaudage, bétonnière, dépôt de matériaux, stationnement provisoire,...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation du domaine public auprès du secrétariat de Mairie. Cette formalité est gratuite. Sans autorisation, les occupations irrégulières font l'objet d'une redevance fixée à 15€ par jour le mètre linéaire.

• Il est également rappelé que tous travaux entraînant une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (peinture, ravalement de façade, rénovation de toiture, changement de porte ou de fenêtre, pergola, véranda, cabanon, piscine,...), doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en Mairie avant de commencer les travaux.

## FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

En raison du pont du 11 novembre l'agence postale communale et le secrétariat de Mairie seront fermés le lundi 10 novembre 2014.

## CANTINE

Le dernier délai pour les commandes des repas du mois de décembre est fixé au vendredi 05 novembre.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 18 novembre 2014 - s'inscrire au plus tard vendredi 14 avant 12h en mairie.



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



La Communauté de Communes des Aspres vous informe que la collecte d'ordures ménagères du samedi 1er novembre est annulée. **Il n'y aura pas de collecte supplémentaire.** Pensez à sortir vos containers le lundi 27 novembre au soir pour le ramassage du mardi 28 novembre.

Fermeture des déchetteries de Thuir et Trouillas toute la journée des samedi 1er & dimanche 2 novembre.

## NUISANCES SONORES

Il est rappelé que les opérations de nettoyage et d'entretien ainsi que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## EXPOSITION ITINÉRANTE

Dans le cadre des travaux d'élargissement de l'autoroute A9 les Autoroutes du Sud de France exposeront des panneaux d'information (financement, avancement des travaux,...) dans la salle des fêtes du 17 novembre au 19 décembre.

Vous êtes conviés à l'inauguration de cette exposition qui aura lieu le lundi 17 novembre à 18h30 à la salle des fêtes.

## CHARANÇON ROUGE

Depuis 2007, le charançon rouge du palmier fait l'objet d'une surveillance en vue de limiter son extension sur le territoire régional. Il est rappelé aux propriétaires de palmier, plus particulièrement les palmiers Phoenix, de vérifier la présence du charançon rouge et d'en avvertir immédiatement le secrétariat de la Mairie.

## REPAS DES AÎNÉS

Dans le cadre de la préparation du repas annuel de fin d'année des aînés de Tresserre et afin de n'oublier personne, il est demandé aux personnes de 60 ans et plus, nouveaux arrivants sur la commune n'ayant pas reçu d'invitation de bien vouloir se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie.

## STATIONNEMENT

Tous véhicules en stationnement prolongé, gênant, abusif ou dangereux feront l'objet d'un enlèvement par la fourrière.

## VIE ASSOCIATIVE



Cinemaginaire

### « GÉRONIMO »

Samedi 15 novembre 2014  
20h30 à la Cave aux Contes  
Tarifs: 5 € tarif plein  
4 € (-18ans, étudiants,...)

